



Communiqué de presse de Hervé SAULIGNAC

Le 22 avril 2021

TELEPHONIE MOBILE : 10 COMMUNES ARDECHOISES DE PLUS COUVERTES

Le Gouvernement vient de publier au Journal Officiel la liste des 11 nouveaux sites, sur 10 communes d'Ardèche, qui vont prochainement être couvertes en téléphonie mobile.

L'Etat a passé un « New Deal mobile » avec les quatre opérateurs français (Bouygues Telecom, Orange, SFR, Free) pour assurer une couverture du réseau 4G partout dans l'hexagone. L'objectif est d'en finir avec les « zones blanches », ces territoires privés d'Internet ou de réseaux mobiles de qualité, mais aussi d'améliorer les « zones grises » où il n'y a qu'un seul opérateur et / ou avec un mauvais réseau, comme c'est souvent le cas dans notre département.

L'Ardèche est la grande gagnante de ce déploiement puisque, au total, 68 sites (pour 110 communes concernées) auront migré vers la 4G d'ici deux ans et 40 pylônes seront construits.

Les communes sont les suivantes :

- GILHAC-ET-BRUZAC (Bruzac)
- LARNAS (centre village et Lotissement Ste-Agnès)
- SAINT-MAURICE-D'IBIE (Les Salèlles)
- SAINT-PONS (Les Allignols et Brasse Nègre)
- CHAZEAUX (Village, La Coste, Le Chapelot)
- CHASSIERS (Béthanie)
- AILHON/CHASSIERS (Chaunes, La Davalade)
- AILHON (Village)
- SAINT-BASILE (La Pra / Grand-Pra)
- VANOSC (Le Vernet, Le Monteillet)
- SAINT-JEAN-DE-MUZOLS (Quartier de Lubac)

Je me réjouis car ce service était tout particulièrement attendu par ces communes et leurs habitants.

D'autres listes complémentaires paraîtront : 800 autres sites sont ou seront annoncés en France chaque année de 2020 à 2022 et, au-delà, 600 sites par an.